

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions, reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co.,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10
On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 39 ;
A EWIG,
Rue Talbott, 40.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
25 Mai 1877.

Chronique générale.

Le Journal officiel d'hier publie la nomination de M. le vice-amiral Gicquel des Touches comme ministre de la marine.

Aujourd'hui, le nouveau cabinet se trouve donc au complet. Le choix du nouveau ministre de la marine est vivement approuvé par tous les conservateurs, sans distinction de nuances.

M. Gicquel des Touches s'est depuis longtemps fait connaître par la solidité en même temps que par la sagesse de ses convictions. Chez lui comme chez ses collègues du cabinet, la modération s'allie à la fermeté. Le personnel de la marine sera à son tour très-heureux d'avoir à sa tête un officier général des plus brillants, un administrateur intelligent, un savant distingué aussi apte à étudier les réformes dans le silence d'un cabinet qu'à commander une escadre.

L'accord de la Russie et de l'Angleterre, au sujet de la localisation de la guerre, semble se confirmer. Toutefois, nous ne connaissons pas encore les conditions de cette entente.

Il est bien probable que la Russie aura renoncé à attaquer ou à bloquer le canal de Suez pour ne pas rencontrer devant elle la résistance de l'Angleterre. Mais nous ne savons pas ce qu'elle a pu demander en échange. Son but politique est la liberté des Détroits. Tant que le Bosphore et les Dardanelles seront interdits à tout navire de guerre, la question d'Orient restera suspendue comme une menace perpétuelle de conflit.

Il importe donc de savoir si quelque stipulation a modifié cet état de choses.

Le czar, pendant son voyage en Roumanie, doit avoir une entrevue à Hermanstadt avec l'empereur d'Autriche. On espère que les deux souverains se mettront d'accord sur leurs intérêts respectifs en Orient, et que cet accord empêchera l'Autriche d'intervenir à main armée.

On s'est préoccupé à Paris du voyage du prince de Bismark à Berlin. Ce voyage peut évidemment avoir un but politique, et toute démarche du grand-chancelier a son importance. Mais il ne faut pas non plus s'exagérer outre mesure la portée de ce déplacement qui peut n'avoir aucune conséquence.

La Gazette nationale de Berlin dit dans son numéro du 22 mai :

« Le prince de Bismark partira probablement mercredi ou jeudi pour Kissen- gen. Il est assez naturel que sa présence à Berlin donne lieu à des délibérations importantes, ayant trait aux derniers événements sérieux qui se sont passés à l'étranger. Cependant il serait oiseux de vouloir chercher, dans l'un ou l'autre de ces incidents, un motif spécial pour la venue du chancelier à Berlin, puisque cette venue était comprise dans le plan général du voyage projeté par M. de Bismark. »

Si ce voyage était en effet projeté depuis longtemps, il n'y a pas lieu de le rattacher à la situation des affaires politiques.

On lit dans la Défense :

Nous ne cesserons pas de relever dans les journaux radicaux les accusations fausses qui forment la base de leurs attaques contre le nouveau ministère et contre le maréchal de Mac-Mahon.

Nous répéterons sans relâche que le gouvernement ne peut pas tolérer une hostilité systématique qui s'appuie sur des calomnies et n'a qu'un but : empêcher les affaires en disant que les affaires ne peuvent pas aller ; enlever la confiance en annonçant très-haut

que le nouveau régime ne doit durer qu'un jour ; effrayer enfin la population et l'irriter contre le gouvernement, qu'elle veut rendre impopulaire en agitant sans cesse comme une menace le spectre de la guerre étrangère.

Le XIX^e Siècle, au mépris de ce que tout le monde pouvait constater à la veille du 16 mai, prétend que l'industrie, le commerce, étaient dans une situation des plus florissantes, puis il dit :

« Un coup de foudre est venu, terrible autant qu'inattendu, et aussitôt voilà cette prospérité arrêtée, le travail suspendu, les affaires paralysées. »

En quarante-huit heures la secousse a ébranlé la France, du nord au midi, de l'est à l'ouest. Plus de transactions, plus de commandes. Comme s'arrête le mouvement d'une usine où l'on vient de fermer le robinet de vapeur, ainsi s'est arrêtée soudain l'activité commerciale de notre pays.

... La crise présente, c'est la disparition du crédit, c'est la gêne et l'incertitude de demain pour la majorité de nos négociants et de nos industriels lorsque ce n'est pas la ruine dès aujourd'hui ; c'est pour des centaines de mille ouvriers l'impuissance de trouver du travail, c'est-à-dire le pain qui menace de manquer. »

Le XIX^e Siècle finit en disant que toute la responsabilité doit être reportée :

« Aux hommes seuls qui ont provoqué la crise actuelle, aux hommes qui n'ont pas craint de prendre le pouvoir, malgré la France et contre la France, aux revenants détestés du 24 mai, condamnés par la solennelle manifestation de 1876, à ceux qui ont consenti, en face des difficultés présentes de la situation extérieure, à porter le désordre dans leur patrie, à ceux qui ont cru même cette heure trouble plus propice à leurs intrigues et à leurs misérables ambitions, à ceux qui depuis cinq jours bouleversent nos administrations, qui ont fait taire la voix des représentants du pays, qui agitent, effrayent, qui voudraient pouvoir terroriser, — à ceux-là, à ceux-là seuls ap-

partient la responsabilité de toutes les souffrances matérielles que le pays va endurer ! Seuls ils la porteront tout entière jusqu'à ce qu'ils en soient écrasés. »

Ce n'est pas en laissant circuler de semblables écrits que le cabinet doit pouvoir espérer le rétablissement du calme qu'il s'est proposé de nous rendre.

On se souvient que quelques heures avant la formation du nouveau ministère, l'Agence Havas a communiqué aux journaux une note annonçant que le gouvernement était décidé à réprimer les manifestations ultramontaines.

Cette note avait été affichée, comme toutes les dépêches de l'Agence Havas, dans la salle des Pas-Perdus de la Chambre des députés, et y avait produit une vive sensation. De qui émanait-elle ? On l'avait attribuée d'abord au nouveau ministère, ce qui était inadmissible, puisque le cabinet n'était pas encore formé. On l'a ensuite attribuée à M. Jules Simon.

M. Massicault, chef du service de la presse sous l'ancien ministère, proteste contre cette supposition dans une lettre publiée par plusieurs journaux. Il déclare qu'à dater de sa démission, M. Jules Simon ne s'est plus occupé que de l'expédition des affaires courantes et a cessé d'avoir aucune relation avec l'Agence Havas.

M. Massicault va plus loin, et il se croit le droit d'attribuer la paternité de cette note à M. le vicomte d'Harcourt, secrétaire de la présidence. Sur ce point, il est évidemment dans l'erreur.

Tout le monde sait comment se rédigent les notes de l'Agence Havas. Jamais elles ne sont l'œuvre d'un ministre ou d'un fonctionnaire. Elles sont rédigées par l'Agence elle-même à la suite de conversations dont elles sont le résumé plus ou moins fidèle.

Elles ne sont donc, à aucun degré, des documents officiels.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

Rose sourit, embrassa sa mère et se mit au piano.

— Elle a pourtant quelque chose, répondit Saba à sa femme lorsque cette dernière lui rapporta cette conversation.

— Mes amis, dit M^{me} de Léglise, il ne faut jamais rien brusquer ; mais il est nécessaire d'entretenir Rose dans l'idée du mariage avec M. de Loupiac. Ce jeune homme pourra se présenter ensuite, et, comme M^{me} d'Artigollet et M^{lle} Sidon ont la parole fort insinuante, elles réussiront bien certainement à démontrer à Rose qu'un tel établissement, avantageux pour le nom, est un gage de bonheur et de... et de... et de bonheur. Moi-même, je... je... je m'expliquerai clairement.

Rose, qui était aux écoutes malgré elle dans la

pièce voisine, ne fut nullement surprise de savoir que ces dames étaient prêtes à entrer en campagne. Tout en se disant qu'elle leur tiendrait tête, elle n'en ressentit pas moins son cœur trembler à l'idée de cette guerre sourde.

Et, pendant ce temps, Henry ne donnait pas signe de vie. Fallait-il avouer à Saba ce qui en était d'elle et du lieutenant Caillivet ? Elle n'osait d'elle-même aborder cette question. On allait peut-être l'accuser d'un manque de confiance ; on allait aussi mal juger Henry, qui s'était pourtant conduit en honnête homme.

L'idée lui vint alors d'aller tout dire au curé David pour qu'il préparât ses parents à recevoir une telle confidence. Puis, elle se dit qu'il fallait attendre avant d'en arriver à cette extrémité. Après tout, pensait-elle en se raidissant, je dirai que je ne veux pas de leur Robert, et tant que j'aurai l'espoir du retour de mon fiancé, je ne faiblirai pas.

Tout ceci eut pour effet de rendre Rose beaucoup plus triste et beaucoup plus assidue aux exercices religieux.

— Décidément cette enfant se fera moine, disait M^{me} d'Artigollet. Vous allez la perdre avant peu, et je vous répète que, si vous ne la mariez pas, elle entrera dans un couvent.

Dans un couvent ! Saba s'effraya de cette menace et M^{me} de Saba ne parut pas non plus très-rassurée.

— Il faut des distractions à Rose, ma chère amie, et, si tu le veux, nous entreprendrons un tout petit voyage. Je m'imagine que les sempiternelles allusions de ces dames fatiguent notre fille. Pour moi, je ne suis pas très-amateur du Robert de Loupiac, et je crois que notre fille aimerait mieux avoir tout autre seigneur et maître. Il n'en manque certes pas qui seraient heureux d'obtenir la main de notre petite reine.

M^{me} de Saba partageait complètement l'avis de son mari. Ce dernier avait un peu l'idée que Rose aurait dû penser à Henry ; toutefois, il ne voulait pas exprimer son opinion à ce sujet, surtout à cause de M^{me} de Léglise et de M^{me} d'Artigollet, qui auraient crié par dessus les toits qu'une telle alliance était déraisonnable.

On s'occupa donc, dans la famille, d'une excursion dans les Pyrénées, et cette nouvelle parut réjouir la jeune fille. Delphin aurait voulu être du voyage ; mais Caillivet, depuis quelque temps, était souffrant et inquiet. Le brave homme attendait impatiemment une lettre de son fils en réponse à celles que Saba avait écrites et qui sans doute n'étaient pas parvenues. Or, on savait que le régiment d'Henry avait été dirigé dans la province d'Oran, et les journaux avaient annoncé tout récemment que cette ville venait d'être prise par les Français.

Pourquoi donc le lieutenant n'avait-il pas fait connaître, après l'assaut, dans quelle situation il se

trouvait ? Était-il malade, blessé ? Chacun se demandait la cause d'un silence aussi prolongé, et chacun en souffrait sans faire part au malheureux père de ses pressentiments.

La veille du départ, Saba avait invité Caillivet à dîner, et tandis que, par ses paroles affectueuses, il cherchait à calmer les inquiétudes du vieillard, le marteau de la porte cochère résonna plusieurs fois.

— C'est le facteur ! s'écria Rose.

Ces trois mots eurent un effet surprenant.

On le comprendra peut-être difficilement aujourd'hui ; mais qu'on veuille bien se reporter à l'époque à laquelle se passe notre histoire. Alors, on n'avait pas tous les jours un courrier de Paris, et on ne recevait pas un grand nombre de lettres dans le cours d'une année. L'apparition du facteur aux dates où ne venaient pas les journaux dans les petites localités était une surprise pour les destinataires d'une dépêche. Maintenant, c'est le facteur du télégraphe qui nous émeut en sonnant à notre porte, parce que nous sommes familiarisés avec la poste au point de nous étonner au contraire du long silence de nos amis, ou de maigrir lorsque notre journal ne nous vient pas exactement à l'heure habituelle.

La conversation cessa tout d'un coup.

On attendait avec impatience que le domestique apportât ce que lui avait remis le facteur, et ce fut

(* Tous droits réservés.)

On lit dans *Paris-Journal* :

Les radicaux font grand bruit de l'opinion publique. Ils soutiennent que cette opinion publique n'est pas favorable à la politique que vient, non pas d'inaugurer, mais de reprendre le maréchal de Mac-Mahon. Qu'en savent-ils ?

Peut-être est-il à propos, maintenant, de rappeler qu'aux élections générales de 1876 M. Buffet, quoique non élu, était après M. Gambetta le candidat qui avait réuni le plus de voix. M. Gambetta a été nommé, en tout, par un peu plus de 37,000 voix. M. Buffet, qui en a obtenu 29,440, n'a pu siéger.

En revanche, M. Marcou a été envoyé à la Chambre par 3,478 suffrages.

La députation de Paris tout entière représente 485,625 électeurs sur 405,666 que les listes portaient au 31 mars 1876. Il y a donc à Paris 220,044 électeurs non représentés. Ainsi du reste de la France.

On a fait au moment des élections générales une statistique curieuse sur 20 circonscriptions prises au hasard sur la carte. Il en est résulté que, sur un total de 244 mille 882 voix exprimées, 65,077 seulement étaient représentées à la Chambre. Les députés élus étaient tous républicains. Donc, 449,805 électeurs conservateurs avaient voté en pure perte, faute de s'être entendus.

Ces chiffres montrent que, le jour où ils seront unis, les conservateurs auront la majorité et que, pour l'instant, les radicaux n'ont qu'un droit fictif à invoquer l'opinion publique, qu'ils ne représentent, comme on vient de le voir, que dans une très-modeste proportion.

On s'occupe en ce moment, au ministère de l'intérieur, de l'examen des dossiers des maires et des adjoints des chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, dont la nomination, on le sait, appartient au gouvernement, sous la seule condition qu'ils soient choisis par les membres du conseil.

Le comité des gauches a pris des mesures pour l'impression à un nombre considérable d'exemplaires du manifeste des trois gauches, qui sera répandu ainsi dans tous les départements.

En outre, les députés républicains vont faire des adresses à leurs électeurs dans leurs départements respectifs.

Ces adresses seront conçues dans le même esprit que le manifeste.

Divers conseils municipaux de province viennent de voter des adresses à M. Jules Simon.

Les journaux de plusieurs départements annoncent que les groupes conservateurs de diverses nuances ont commencé à signer des adresses de félicitations au Maréchal. Quel-

avec un sorte de solennité que Saba reçut le paquet recouvert d'une large enveloppe grise portant, à l'encre rouge, la griffe du directeur général des postes.

Il l'ouvrit avec une sorte de tremblement dans les doigts et en retira trois lettres.

— Comment ! mes lettres à Henry qui nous reviennent ! dit-il en pâlisant.

A ces mots, Caillivet se leva subitement. Rose ne respirait plus.

— Qu'y a-t-il au dos ? interrogea Delphin. Ces lettres ont été ouvertes !

— On les renvoie du bureau des rebus, répondit Saba, parce que...

— Pourquoi, monsieur de Saba ? pourquoi, je vous en prie ? s'écria douloureusement Caillivet.

— Parce qu'on n'a pu trouver le lieutenant... porté comme disparu dans la dernière campagne.

— Je ne comprends pas, monsieur ; parce que... ?

— Parce que Henry...

— Ah ! mon Dieu !... ils ont tué mon fils !

Caillivet a vait à peine prononcé ces paroles, qu'il étendit les bras comme pour saisir cet enfant bien-aimé, mort sur la terre étrangère : ses yeux s'injectèrent de sang, et il tomba foudroyé par une attaque d'apoplexie.

(A suivre.)

BIREMONT DE LAQUEILLE.

ques-unes ont déjà été transmises au Président de la République.

M. Wallon, auditeur de première classe au conseil d'Etat, vient d'être nommé chef du cabinet de M. le baron Reille, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

M. Bourlon de Rouvre a été nommé sous-chef du même cabinet.

Le *Journal des Débats* est décidément bouleversé par les mouvements administratifs. Il découvre dans le *Journal officiel* des violences inattendues, et nous annonce que M. le comte de Rhortays a été révoqué.

Que le *Journal des Débats* veuille bien se calmer et lire l'*Officiel* avec un peu plus de sang-froid. M. de Rhortays n'est pas révoqué du tout et demeure préfet du Morbihan.

Nous croyons savoir que des mesures vont être prises pour empêcher la publication par certains organes radicaux d'articles de la presse étrangère tendant à propager l'idée que la dissolution serait la préface de la guerre.

Les feuilles radicales de province, sur l'invitation des députés de l'extrême gauche, viennent de faire appel à la loi Tréveneuc, autorisant les conseils généraux à s'assembler immédiatement, sans convocation, dans le cas où les Chambres seraient dissoutes.

Certains journaux ont cru devoir annoncer que plusieurs industriels de Paris avaient fait savoir qu'ils ne voulaient plus prendre aucune part à l'Exposition universelle de 1878. On avait été même jusqu'à citer de ce nombre tous les commerçants de la rue du Sentier.

Informations prises à source sûre, nous pouvons déclarer ces faits complètement inexacts.

Quelques renseignements, non politiques, sur notre nouveau président du conseil. Le duc Albert de Broglie est né en 1824. Il épousa en 1845 M^{lle} Pauline de Galard de Béarn, fille du sénateur. Elle est morte en 1860. — Le duc de Broglie a quatre fils : Victor, marié à M^{lle} d'Armaillé ; Amédée, marié à M^{lle} Marie Say ; François et Emmanuel, ce dernier un érudit qui vient de publier une intéressante histoire du Dauphin, père de Louis XVI.

Le duc de Broglie compte comme trisaïeul, bisaïeul et aïeul trois maréchaux de France. Sa mère était la célèbre Albertine de Staël. Quant à lui, avant d'être un homme politique, c'est un savant et un lettré ; il est un de nos 40 immortels.

Un journal a annoncé qu'une pétition circulait dans le haut commerce de Paris pour protester contre la situation actuelle qui jetait du malaise dans les affaires. Ce que le journal ne dit pas, et pour de bonnes raisons, c'est que la pétition a été lancée par un député commerçant journaliste, et que la plupart des négociants à qui elle a été présentée ont refusé d'y apposer leur signature.

Un important mouvement dans la magistrature est en ce moment à l'étude au ministère de la justice. M. le duc de Broglie s'occupe personnellement des changements qui vont être faits dans les cours et tribunaux.

Le gouvernement vient de décider que le port de l'uniforme officiel était obligatoire pour tous les préfets, sous-préfets et secrétaires généraux qui étaient tenus d'assister à des cérémonies publiques. Cette décision, qui avait déjà été prise après le 24 mai, avait été abrogée par M. Ricard, dans les instructions qu'il fit envoyer aux fonctionnaires de son département aussitôt son arrivée au ministère.

On lit dans l'*Univers* :

Malgré les précautions prises pour laisser croire aux frères et amis de la libre pensée

que M. Ernest Picard n'était pas mort en catholique muni des sacrements de l'église, suivant la formule ordinaire des lettres de faire part, nous avons eu la satisfaction d'apprendre qu'il en a été autrement.

M. Ernest Picard a demandé lui-même un prêtre et a reçu avec de bonnes dispositions les derniers sacrements.

On annonce que M. Caillaux, ministre des finances, insulté grossièrement par un journal radical de province, lui intente un procès en diffamation.

A Metz, les hommes des classes 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867, faisant partie de l'armée territoriale, viennent d'être tous appelés à se rendre dans les bureaux de gendarmerie de leurs brigades respectives à l'effet de retirer leurs livrets. Les livrets qui leur ont été distribués sont en tout semblables à ceux des autres militaires et ils portent, outre la désignation du corps auquel appartient l'homme, son lieu de ralliement en cas de mobilisation.

Les travaux relatifs à la reconstruction de la toiture de la cathédrale de Metz sont déjà commencés. L'empereur Guillaume a promis, nous assure-t-on, de payer sur sa cassette les frais de cette entreprise, qui ne s'élèvent pas à moins d'un million. On conçoit, du reste, que le sinistre ayant eu lieu à l'occasion des fêtes données en son honneur, l'empereur ne laisse pas supporter la charge de la reconstruction aux contribuables du pays. La couverture de la nef ne sera plus en ardoises, comme auparavant, mais en cuivre rouge, ce mode de toiture étant reconnu aujourd'hui comme très-supérieur.

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

S'il est un fait qui s'impose de toutes parts, c'est le progrès constant de l'enseignement religieux.

Les RR. PP. de la Compagnie de Jésus ont eu encore récemment des succès remarquables dans divers concours ouverts pour l'admission aux écoles supérieures du gouvernement.

402 candidats ont été mis à l'Ecole spéciale militaire, dont 84 du collège de l'Immaculée Conception de Toulouse.

47 candidats ont été admis à l'Ecole polytechnique.

20 candidats de la rue des Postes ont été admis à l'Ecole centrale.

Avec moins d'éclat, mais avec un égal dévouement, les humbles Frères congréganistes travaillent à l'œuvre commune du relèvement de la France par la régénération chrétienne de la jeunesse. Voici quelques chiffres recueillis depuis trois mois avec soin sur divers points de la France, et dont on ne peut méconnaître l'éloquence ; ils représentent le nombre de bourses et de diplômes obtenus :

- Arras, 3 laïques, 15 congréganistes.
 - Annonay, 6 laïques, 33 congréganistes.
 - Ambert, 2 laïques, 23 congréganistes.
 - Bar-le-Duc, 4 laïques, 15 congréganistes.
 - Boulogne-sur-Mer, 4 laïques, 22 congréganistes.
 - Cahors, 3 laïques, 15 congréganistes.
 - Grenoble, 5 laïques, 20 congréganistes.
 - Reims, 10 laïques, 40 congréganistes.
 - Saint-Etienne, 10 laïques, 87 congréganistes.
 - Lunéville, 7 laïques, 17 congréganistes.
 - La Tour-du-Pin, 2 laïques, 10 congréganistes.
 - Saint-Omer, 5 laïques, 15 congréganistes.
 - Mont-de-Marsan, 3 laïques, 14 congréganistes.
- Total : 60 laïques, 348 congréganistes.

DÉMASQUES.

Nous voici donc en pleine « réaction », suivant l'expression de Messieurs de la gauche ; la guerre est déclarée, disent-ils ; le Maréchal a cédé à une poignée d'ambitieux, la France est perdue ! Et tous ces cris, toutes ces menaces, toutes ces mensonges, tout simplement parce qu'un ministre qu'ils supportaient à peine a été forcé de lâcher son bien-aimé portefeuille et que les mem-

bres qui composaient le cabinet ont été obligés de le suivre.

La Constitution ne donne-t-elle pas au Maréchal le droit de changer ses ministres ? ne peut-il choisir qui bon lui semble le second dans l'administration du pays ? la loi qui lui permet de proroger les Chambres n'existe-t-elle pas ?

Alors pourquoi tout ce bruit ? Pourquoi toutes ces réclamations ? C'est que Messieurs de la gauche sentent le pouvoir leur échapper ; c'est qu'ils se sentent bien faibles dans ce grand parti conservateur qui a le Maréchal à sa tête. Il n'y a plus moyen de tromper les populations maintenant ; les radicaux, les partisans de la République, les éléments progressifs de la République, le Maréchal, ils ne pourront plus se débarrasser de son nom ; et les électeurs pourront dire : Vous nous avez trompés, vous avez parlé de votre dévouement à la personne du Président de la République et vous avez contre lui. Vous nous avez parlé de respect pour la Constitution, vous nous avez infligé un blâme au premier magistrat du pays qui vient de l'appliquer. Vous avez parlé d'ordre, vous cherchez à le brouiller ; vous nous avez parlé de paix, et vous savez bien que les menées radicales ne peu faites pour nous la conserver. Nous croyons plus à vos paroles, car vous ne nous montrez qu'il n'y a plus à compter sur vous, en vous séparant de celui qui a la confiance du pays.

Vous êtes des ambitieux, pour qui les moyens sont bons pour arriver au but.

Dans la lettre du Maréchal à M. J. Simon il parle de sa responsabilité en ce qui concerne de celle des ministres envers un parti qui émane du suffrage de la nation ; ce beau raisonnement, un Naquet, un Ledru-Rollin, quelconque aurait pu être apprécié. La présidence du conseil des ministres du Maréchal qui aurait couvert son nom de quinqueries de ce personnage.

A bout de raisonnements, ne sachant plus dire, les radicaux et les progressistes partis dans leurs départements en proie de cris de guerre. Mais ils croient que les populations bien bêtes ! Comment ! la chute de M. Jules Simon et des siens nous amener une guerre ! Jamais à cette époque on osa proférer un mensonge aussi hardi et plus dénué de sens. Comment ont-ils osé faire croire que les monarchistes composent l'Europe se voient forcés de nous attaquer parce qu'un républicain a quitté le ministère et est remplacé par un homme d'ordre qui est déjà donné bien des fois leur jugement et de leur sagesse ? C'est être l'empereur de Russie qui va régner l'ami du sieur Floquet qui l'a si gracieusement insulté en 1867.

C'est peut-être l'empereur d'Allemagne qui va regretter un héros du 4 Septembre.

Le même ministre, dont on ne saurait louer la conduite patriotique, continue à diriger notre politique extérieure ; et vous que M. le duc Decazes va changer de manière de faire parce que M. Jules Simon n'est plus là ? — Non ! n'est-ce pas ? Eh bien ! alors, il n'y a rien de menaçant, pas de colère de MM. de la gauche, qui a le d'exciter singulièrement l'hilarité des puissances étrangères. Le mot dissolution a été prononcé ; mais par qui ? par MM. les radicaux, par ces enfants de l'Émeute, qui veulent que révolutions ; ils ont prononcé ce mot, parce qu'ils en ont peur, parce qu'ils savent que le pays a les yeux ouverts sur leurs agissements, et qu'il est prêt à les pousser en leur disant : Vous m'avez trompé.

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

Etranger.

NOUVELLES D'ORIENT.

Des télégrammes de S. A. I. le commandant en chef de l'armée du Caucase, datés du 7 mai au soir et du 8 au matin, sont ainsi conçus :

« Sur toute l'étendue de la côte de l'Adler à Otchemchir inclusivement, les troupes turques continuent à bombarder et à occuper des localités sans défense habitées par une population paisible.

« Sur quelques points, les Turcs ont débarqué d'anciens émigrés du Caucase, cherchant à agiter et à soulever la population abkhaze. Des troupes sont dirigées vers l'Abkhazie pour mettre fin à ces tentatives.

Des renseignements qui ont été recueillis après la prise d'Ardaham, il résulte que dans ces deux jours de combat nous nous sommes emparés, tant dans les forts détachés que dans la place même, de 82 bouches à feu, dont deux de 8 pouces, et un grand nombre d'excellents canons Krupp. Les quatre principaux forts avaient un profil très-étendu. Le nombre des corps inhumés s'élève jusqu'à présent à 800. On installe l'administration russe dans la ville et dans tout le sandlak d'Ardaham. »

ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin, 22 mai, à la Gazette de Cologne :

« S'il faut en croire la Gazette de l'Allemagne du Nord, rien n'est encore décidé au sujet de la durée du séjour du prince de Bismarck à Berlin. Ce fait indique déjà suffisamment que la présence, dans notre capitale, du chancelier de l'empire, qui voulait, durant toute la saison d'été, se soustraire absolument au fardeau des affaires publiques, se rattache aux événements importants qui se sont accomplis à l'étranger. Or, le plus important de ces événements est sans contredit le changement de ministère et la prorogation des Chambres françaises. »

Berlin, 24 mai.

La Gazette nationale publie le renseignement suivant :

« Il paraît que le comte Schouvaloff a fait pendant son séjour à Friedrichsruh et à Berlin des communications touchant la situation à Londres, situation en vertu de laquelle le comte de Beust aurait pris une position importante. On dit que ces communications ont produit ici une impression désagréable. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La classe 1876 sera appelée dans la première quinzaine de novembre.

Les hommes faisant partie de la classe 1872 seront très-probablement renvoyés dans leurs foyers aussitôt après les grandes manœuvres.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur invite les réservistes de la classe 1867, qui doivent passer dans l'armée territoriale le 1^{er} juillet 1877, à déposer, sans retard, leurs livrets à la Mairie (bureau militaire). Ces livrets doivent être adressés à M. le Commandant de recrutement, avant le 1^{er} juin prochain.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 22 mai 1877.

Le Maire, LECOY.

AVIS. — Le Maire de la ville de Saumur porte à la connaissance du public que les hommes de l'armée territoriale, appartenant aux classes de 1863, 1862 et 1861, sont invités à se rendre les 3, 10 et 17 juin 1877 à la brigade de gendarmerie de Saumur, pour recevoir du Commandant de cette brigade leur livret individuel, renfermant les titres dont ils doivent être pourvus.

A Saumur, le 24 mai 1877.

Le Maire, LECOY.

CLASSEMENT, en 1877, des chevaux, juments, mules et mulâtres susceptibles d'être requis dans le cas de mobilisation de l'armée.

Les chevaux et juments de six ans et au-dessus, les mules et mulâtres de quatre ans et au-dessus, sont tous examinés par une commission déléguée à cet effet. Cette commission se réunira à Saumur le samedi 2 juin prochain, à 7 heures du matin, sur le Champ-de-Foire.

Sont seuls dispensés de la présentation les animaux refusés définitivement lors du classement de 1876, et qui ont été indiqués comme tels par l'officier, président de la commission, sur le registre de recensement du mois de janvier de la même année.

Par décision ministérielle, sont admises à jouir de la modération de port accordée pour le transport des imprimés :

Les formules imprimées de lettres de faire-part et de convocation en cas de décès, soit au moyen d'un procédé typographique et d'un timbre, soit à la main : 1^o les noms, prénoms et qualité ou profession et âge du défunt ; 2^o la date du décès ; 3^o le jour, l'heure et le lieu de la réunion.

LA TRANSMIGRATION,

Tableau de l'église Saint-Pierre, à Saumur.

Nous nous empressons de signaler à l'attention des hommes intelligents et connaisseurs de notre ville, un tableau magistral qui vient d'être placé dans l'église Saint-Pierre. C'est la reproduction du chef-d'œuvre de Raphaël et de toute l'école italienne : la Transfiguration. Cette copie, due au pinceau d'un jeune artiste français qui a obtenu le grand prix de Rome, sort des Musées du Vatican, où se trouve l'immortelle composition du prince de la peinture.

A droite de la partie inférieure du tableau, un père amène son fils possédé du démon, et implore pour lui l'assistance des apôtres, qui sont restés, attendant Jésus, au pied du Thabor ; le démoniaque est accompagné de huit personnes, hommes et femmes, de sa famille. Mais les apôtres n'ayant pas la puissance de chasser les démons, désignent leur divin Maître comme le seul au monde qui puisse guérir l'enfant malade de corps et d'esprit. Quant à Jésus, qui est sur la montagne, on le voit, dans la partie supérieure du tableau, entouré d'un éclat céleste et s'élevant dans les airs entre Moïse et Elie. Les trois apôtres saint Pierre, saint Jacques et saint Jean, qui avaient suivi Jésus au sommet du mont Thabor, se sont jetés la face contre terre, car leurs yeux sont éblouis par l'éclat de la Transfiguration ; à leurs côtés, on voit deux diacres en adoration, anachronisme que Raphaël introduisit dans son œuvre, à la prière de Jules de Médicis qui lui avait commandé le tableau. Ces deux diacres représentent les saints Julien et Laurent, par allusion au père et à l'oncle du cardinal.

Cette toile merveilleuse n'est pas tout entière l'œuvre de Raphaël : il n'eut pas le temps de mettre la dernière main à la partie inférieure, qui fut achevée par Jules Romain. La scène supérieure, toute de lui, est absolument divine ; jamais pinceau humain ne redit avec une égale puissance le mystère ravissant de la glorification des corps, et l'on serait tenté, comme les trois apôtres, de tomber à genoux devant cette vision resplendissante, et de dire avec saint Pierre, dans l'ivresse de l'extase : « Il est bon de rester ici et d'y dresser une tente. »

Ce fut la dernière œuvre de Raphaël. Après cela, l'ange d'Urbain n'avait plus qu'à mourir pour aller contempler, face à face et sans voile, Celui dont il avait tracé une si merveilleuse image.

Quand il l'eut achevée, le pinceau lui tomba des mains pour toujours. Il mourut à trente-sept ans, dans les sentiments de la foi, du repentir et de l'amour, dans les embrassements et sous les bénédictions du Pape Léon X, son protecteur et son ami. L'histoire raconte que, lorsque ce beau génie fut éteint, la ville entière vint pleurer près de sa dépouille et assista à ses funérailles ; on porta près de son cercueil ce tableau de la Transfiguration, dans lequel il s'était surpassé lui-même, et Rome porta le deuil de son artiste préféré.

Les amateurs apprécient le mérite vraiment remarquable de la copie dont vient d'être dotée l'église Saint-Pierre, et nous promettons à tous ceux qui aiment et recherchent les belles et grandes conceptions de l'esprit humain qu'ils éprouveront devant celle-là des jouissances élevées et de nobles impressions.

Le généreux donateur de ce cadeau vraiment royal n'a pas voulu faire les choses à demi, et l'encadrement qu'il a offert est digne de la toile. Nous regrettons qu'il ne consente pas à être connu autrement que par ses initiales gravées au bas du tableau : nous aurions voulu le désigner à la reconnaissance publique. Mais si les hommes ignorent son nom, Dieu a vu sa belle et chrétienne action, et la dette de notre profonde gratitude sera soldée par Celui qui récompense un simple verre d'eau donné en son nom.

CONCOURS MUSICAL D'ANGERS

Du 21 mai 1877.

Liste des Récompenses.

(Suite et fin.)

CONCOURS D'EXECUTION.

FANFARES.

Troisième division. — Troisième section.

Premier prix, médaille de vermeil, fanfare de Joué-lès-Tours. — Directeur, M. Berbignier.

Deuxième prix, médaille de vermeil, fanfare de Murs. — Directeur, M. Jacquier.
Troisième prix, médaille d'argent, fanfare de Cinq-Mars. — Directeur, M. Labrosse.
Quatrième prix, médaille d'argent, fanfare de Brain-sur-l'Authion. — Directeur, M. Gourdon.

Troisième division. — Troisième section A.

Premier prix, médaille de vermeil, fanfare de Savonnière. — Directeur, M. Rideau.

Deuxième prix, médaille de vermeil, fanfare de Saublay. — Directeur, M. Thierry.

Troisième prix, médaille d'argent, fanfare de Mazé. — Directeur, M. Raveneau.

Quatrième prix, médaille d'argent, fanfare de Poillé. — Directeur, M. Rouillard.

Premier prix d'encouragement, médaille d'argent, fanfare de Rochecorbon. — Directeur, M. Geschwindenhausser.

Deuxième prix d'encouragement, médaille d'argent, fanfare de Mozé. — Directeur, M. Clavel.

Troisième division. — Deuxième section B.

Premier prix, médaille de vermeil, fanfare de Craon. — Directeur, M. Graverand.

Deuxième prix, médaille de vermeil, fanfare de Longué. — Directeur, M. l'abbé Hublot.

Troisième prix, médaille d'argent, fanfare de Saint-Saturin. — Directeur, ...

Quatrième prix, médaille d'argent, fanfare d'Azay-le-Rideau. — Directeur, M. Delalay.

Troisième division. — Deuxième section A.

Premier prix ex-æquo, médaille de vermeil, fanfare de Sablé. — Directeur, M. Bockler. — Fanfare d'Yvon. — Directeur, M. Collet.

Deuxième prix, médaille d'argent, fanfare de Tiercé. — Directeur, M. Saugen.

Troisième prix, médaille d'argent, fanfare de Brulon. — Directeur, M. Leguy.

Quatrième prix, médaille d'argent, fanfare de Trélazé. — Directeur, M. Cohu.

Troisième division. — Première section.

Premier prix, une médaille de vermeil et un cornet à piston d'une valeur de 275 fr., offert par la Société des Ouvriers Réunis de Paris, fanfare Niortaise. — Directeur, M. Thierry.

Deuxième prix, médaille de vermeil, fanfare de Fougères. — Directeur, M. Chevreuil.

Troisième prix, médaille d'argent, fanfare de Loué. — Directeur, M. Bachelot.

Quatrième prix, médaille d'argent, fanfare de Saint-Symphorien. — Directeur, M. Berbignier.

Premier prix d'encouragement, fanfare de Segré. — Directeur, M. Megnen.

Deuxième prix d'encouragement, Union musicale de Châtelleraut. — Directeur, M. Cochet.

Deuxième division.

Pas de premier prix.
Deuxième prix ex-æquo, médaille de vermeil, Cercle musical de Châtelleraut. — Directeur, M. Pelotier. — Cercle musical de Châtelleraut. — Directeur, M. Bouvreau.

Troisième prix, médaille d'argent, fanfare de Sillé-le-Guillaume. — Directeur, M. Mazeroux.

Deuxième division.

Pas de premier prix.
Deuxième prix, médaille de vermeil, fanfare de Saint-Maixent. — Directeur, M. L. Bernazé.

Division supérieure.

Pas de premier prix.
Deuxième prix, médaille de vermeil, fanfare des sapeurs-pompiers de Langeais. — Directeur, M. Biermant.

HARMONIES.

Troisième division. — Deuxième section.

Premier prix, médaille de vermeil, harmonie de Corné. — Directeur, M. Viau.

Deuxième prix, médaille d'argent, Union harmonique d'Amboise. — Directeur, M. Marguerita.

Troisième division. — Première section. — Division spéciale.

Prix à l'unanimité, médaille de vermeil, Ecole supérieure du Mans. — Directeur, M. Fabre.

Troisième division. — Première section.

Pas de premier prix.
Deuxième prix ex-æquo, médaille d'argent, musique municipale des Sables-d'Olonne. — Directeur, M. Belleville. — Philharmonique de Thouars. — Directeur, M. Hermann.

Deuxième division.

Prix unique, à l'unanimité des membres du jury, médaille de vermeil, musique municipale de Saumur. — Directeur, M. Meyer.

Première division.

Premier prix, médaille d'or et un saxophone, sapeurs-pompiers de Nantes. — Directeur, M. Antony Bernier.

Deuxième prix, médaille de vermeil, Union musicale de Châtelleraut. — Directeur, M. Chartier.

Division supérieure.

Premier prix à l'unanimité, avec félicitations du jury, médaille d'or, indemnité de 400 francs et cornet à piston argenté d'une valeur de 400 fr., philharmonique de Châteaugontier. — Directeur, M. Pirouelle.

Excellence.

Prix unique à l'unanimité, avec félicitations du jury, médaille d'or et indemnité de 1,800 fr., musique municipale des sapeurs-pompiers de Reims. — Directeur, M. Bazin.

Une médaille en vermeil a été offerte par MM. les membres du jury à la fanfare du Lycée d'Angers et à celle de l'Ecole supérieure d'Angers, dirigée par M. Chevrollier.

ORPHEONS.

Troisième division. — Troisième section.

Prix à titre d'encouragement, orphéon de Parçay-Meslay. — Directeur, M. Bredif.

Troisième division. — Deuxième section.

Premier prix, médaille de vermeil, Lyre Sabonienne de Sablé. — Directeur, M. Pain.

Deuxième prix, médaille de vermeil, Sainte-Cécile de Sillé-le-Guillaume. — Directeur, M. Mazeroux.

Troisième division. — Première section.

Premier prix, médaille de vermeil, Société orphéonique de La Flèche. — Directeur, M. Raveneau.

Deuxième prix, médaille de vermeil, orphéon de Craon. — Directeur, M. Gravaud.

Deuxième division.

Premier prix ascendant, médaille d'or, orphéon du Mans. — Directeur, M. Jacque.

Deuxième prix, médaille de vermeil, orphéon de Breiloux. — Directeur, M. Airault.

Première division.

Premier prix, médaille d'or et indemnité de 300 fr., orphéon de Tours. — Directeur, M. Corteguisse.

Deuxième prix, médaille de vermeil, orphéon de Nantes. — Directeur, M. Martineau.

Division supérieure.

Premier prix à l'unanimité, médaille d'or et indemnité de 500 fr., Société chorale Boieldieu de Rouen. — Directeur, M. H. Martin.

Deuxième prix, médaille de vermeil et indemnité de 200 fr., orphéon d'Angoulême. — Directeur, M. Drosny.

Excellence.

Pas de premier prix.
Premier deuxième prix, médaille d'or et indemnité de 500 fr., les Enfants de Lutèce. — Directeur, M. E. Gaubert.

Deuxième deuxième prix, médaille d'or et indemnité de 500 fr., la Lyre Havraise. — Directeur, M. A. Blavet.

CONCOURS DE SOLI.

Prix, médaille d'or, musique municipale des sapeurs-pompiers de Reims. — Directeur, M. Bazin.

CONCOURS D'HONNEUR.

HARMONIES.

Premier prix, une contre-basse en si bémol, d'une valeur de 400 fr. et un cornet doré, gravé et argenté, à la musique municipale des sapeurs-pompiers de Reims. — Directeur, M. Bazin.

ORPHEONS.

Premier prix, objet d'art de 1,000 fr. offert par la Société Sainte-Cécile d'Angers, les Enfants de Lutèce. — Directeur, M. E. Gaubert.

Deuxième prix, palme en vermeil et indemnité de 500 fr., à la Lyre Havraise. — Directeur, M. A. Blavet.

Fanfares. — Pas de prix.

Niort. — Le nouveau préfet des Deux-Sèvres, M. Octave Blanc, doit prendre possession de la préfecture de Niort aujourd'hui ou demain.

M. Blanc est le 9^e préfet des Deux-Sèvres depuis le 4 septembre.

Chinon. — M. Prévost, président du tribunal civil de Chinon, vient de mourir.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin.

Pour les articles non signés : P. GODRET.

Chronique Financière.

Bourse du 24 mai 1877.

Le 3 0/0 débute à 68.90, en légère baisse sur hier, comme le 5 0/0 à 105.96 ; mais bientôt les cours se relèvent, et l'on cote 69.15 le 3 0/0 et 104.25 le 5 0/0. Le marché au comptant est remarquablement ferme. On escompte 28,500 francs de rentes 3 0/0 et 2,500 de 5 0/0 ; les recettes générales achètent 15,160 francs de rentes 3 0/0 et 62,900 francs de 5 0/0. Parmi les fonds étrangers, le plus favorisé est le 5 0/0 russe 1870, qui monte à 78 1/8. On s'est moins occupé de la rente Extérieure espagnole. Le 5 0/0 italien a conquis le cours de 65 fr., et a même été porté, par des achats au comptant, jusqu'au cours de 69.50. Nous ne trouvons pas ces cours en harmonie avec les débats qui viennent d'avoir lieu au Parlement italien ; mais la Bourse ne fait point entrer les Parlements dans les éléments d'une liquidation. La rente autrichienne 4 0/0 varie de 54.80 à 54.95. Les obligations 6 0/0 1875 ont monté à 185. La Banque franco-égyptienne se traite à 455, le 5 0/0 turc oscille de 8.15 à 8.20 et la Banque ottomane vaut 525. En valeurs de crédit, on cote la Banque de France 3,200 ; le comptoir d'escompte 640 à 642.50 ; le Mobilier espagnol 120 et 125 ; le Foncier 577.50, et les dépôts et comptes-courants se traitent à 637.50. Les Consolidés viennent en hausse de 3/8.

(Correspondance universelle.)

Nous appelons l'attention spéciale de nos lecteurs sur le numéro que l'Univers illustré a publié la semaine dernière. On y trouvera d'abord plusieurs gravures consacrées aux événements d'Orient : Six Portraits de généraux russes ; la Flotte cuirassée turque à Boyuk-Déré ; le Palais du Parlement turc à Constantinople. Mentionnons ensuite le Portrait de M. Ernest Picard, sénateur, décédé le 13 mai ; le Tableau de M. Detaille : Salut aux Blessés ! l'une des œuvres les plus remarquées du Salon ; l'Enceinte du Pesage aux Courses de Longchamps ; Renaissance, dessin de Victor Hugo, extrait de la nouvelle édition de Notre-Dame-de-Paris ; Quatre dessins consacrés aux Tombeaux des Atrides, récemment découverts à Mycènes ; les Expériences faites à Vienne par le lieutenant de Zubovitz, pour traverser les rivières à cheval. — Rébus, Problèmes d'échecs.

Sous le titre: *Magie et Physique amusante*, la librairie Calmann Lévy vient de faire paraître une œuvre posthume de Robert-Houdin. Non-seulement elle est instructive et amusante en ce qu'elle révèle les curieux secrets de l'habile enchanteur, mais encore, grâce aux dessins qui en accompagnent le texte, elle permet aux gens du monde de mettre eux-mêmes en pratique ce que Robert-Houdin appelait modestement ses *trucs*, et ce qui n'était pas moins que de merveilleuses applications de la mécanique et de la physique, souvent dignes du génie de Vaucanson.

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
SOUS LA DIRECTION
DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.
S'adresser également dans les librairies des départements.

Refusez les contrefaçons.
N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, époussément, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.
Également préférable au lait, à la panade et à

la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88 000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angle-terre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 89,625.

Avignon, 18 avril 1876.

Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière Du Barry m'a guéri, à l'âge de 61 ans, d'une maladie épouvantable de vingt ans. — J'avais des oppressions les plus terribles et faiblesses à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué; la Revalescière m'en a sauvé complètement en six semaines.

BONEL, née CARBONNETY, rue du Balai, 11.

Cure n° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire).

Monsieur, — Dieu soit béni, la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPIE, RÉTENTION. — Trois personnes en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou

boissons alcooliques, même après le tabac. Boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion, sommeil rafraîchissant aux plus délicats. Boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 20 fr. environ 13 c. la tasse. — Envoi contre poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et irritant, il est plus agréable, plus digestif, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMER, rue de la République; à Paris, chez M. GONDRAND, rue d'Orléans, successeur de M. TIXIER, M. NORMANDINE, Jean; M. J. RUSSON, qui de Limoges, chez les bons pharmaciens et épiciers, BARRY et C^{ie}, 26, place Vendôme, et 8, rue de la Glorie, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m.	
11 — 20 —		4 — 30 —	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m.	
10 — 45 —		3 — 10 —	
12 — 30 — soir.		7 — 39 —	
6 — 15 —		11 — 18 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 MAI 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	69 15	15	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	587 50	12 50	»	Canal de Suez	638 75	3 75	»
4 1/2 %	97 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	640	»	»	Crédit Mobilier esp.	437 50	7 50	»
5 %	104 15	10	»	»	447 50	10	»	Société autrichienne	437 20	7 50	»
Obligations du Trésor, t. payé.	495	»	»	Crédit Mobilier	130	10	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	327 50	»	»	Crédit foncier d'Autriche	447 50	»	»	Orléans	327	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	480	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	230	40	»	Paris-Lyon-Méditerranée	324 75	»	»
— 1865, 4 %	507 50	»	»	Est	595	»	»	Est	321	»	»
— 1869, 3 %	371 25	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	760	7 50	»	Nord	328	»	»
— 1871, 2 %	362 50	1 50	»	Midi	1260	10	»	Ouest	334 50	»	»
— 1875, 4 %	473	»	»	Nord	900	»	»	Charentes	230	»	»
— 1876, 4 %	471 25	»	»	Orléans	1023 75	6 25	»	Yendée	135	»	»
Banque de France	3195	»	»	Ouest	648	»	»	Canal de Suez	517 50	»	»
Comptoir d'escompte	642 50	»	»	Yendée, 500 fr. t. p.	1107 50	2 50	»				
Crédit agricole, 300 f. p.	285	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	393	»	»				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350	»	»	C. gén. Transatlantique	393	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 25 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin, express	6 — 45 — — — — —	9 — 1 — — — — —	1 — 36 — — — — —	4 — 10 — — — — —	7 — 15 — — — — —	10 — 37 — — — — —
--------------------------------------	------------------	-----------------	------------------	------------------	------------------	-------------------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 26 minutes du matin, omnibus	8 — 21 — — — — —	9 — 40 — — — — —	12 — 40 — — — — —	4 — 44 — — — — —	10 — 38 — — — — —
---------------------------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures 37 minutes.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
TRÈS-BEAU JARDIN

BIEN PLANTÉ.
Contenant 9 ares, entouré de murs, avec pavillon, cave, hangars, pompe, bassin, au Pont-Fouchard, route du Vau-Langlais, commune de Bagneux. S'adresser à M. SCHMITT, à Saumur, rue Saint-Nicolas, 67, ou à M^e CLOUARD, notaire. (218)

A LOUER DE SUITE
MAISON

A Saumur, rue de la Monnaie, n° 12, à l'angle de la place Saint-Nicolas (ancien bureau de l'enregistrement des actes civils). S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

A VENDRE
UN JOLI PETIT JARDIN

Avec servitudes. Situé route de Varrains. S'adresser à M. MATHIEU, employé à la mairie. (215)

A VENDRE
MAISON

Située à Beaulieu, commune de Saumur. Cette maison comprend quatre pièces à feu, greniers, cave avec pressoir, cour et jardin. S'adresser à M. TESSIER, cantonnier-chef de la ville de Saumur, place Dupetit-Thouars. (88)

A LOUER DE SUITE
MAISON SEULE

Pour 220 fr. par an. Grand'Rue, 48. S'adresser au locataire actuel.

LIVRES ANCIENS
A VENDRE

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 58 volumes in-4°; Yverdon, 1770.

BSSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE, 1 volume; Paris, 1657.

CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DEHAU, à Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

M. BOUCHÉ, propriétaire du grand déballage de lingerie, rue du Puits-Neuf, a l'honneur d'informer les habitants de la ville de Saumur que, vu les fêtes d'Angers, ses magasins ne seront ouverts que tous les samedis, jours de marché. (286)

ON DEMANDE un garçon
au GRAND CAFÉ DE L'UNION. (287)

DÉPOT
DES FORGES DU BERRY

SPECIALITÉ
DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilangé, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit : N° 16..... 60 fr. les cent kil.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

AVIS. Pendant toute la durée de l'Exposition, il y aura une **TABLE D'HÔTE**, le matin, à 11 heures, et le soir, à 6 heures, au **Buffet de la Gare d'Angers.** (285)

PHARMACIE PASQUIER
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER
SUCCESSION

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique. Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris. Prix très-modérés. Dépôt de toutes les spécialités médicales. Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

M. RIELLANT
ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LAGALL
DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,
Elève de M. Victor LANGERON
CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,
Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS
Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.
Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
AMER PICO
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médailles à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS les CAFÉS
Entrepôt gén^l en France et l'Export
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

BIBERON POMPE MONCHOY
Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère.
Le seul où le lait monte constamment, sans jamais refroidir, et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.
Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Jauy, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-bouteilles.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spécialement préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur —

Saumur, imprimerie de P. GODET.